



## Compte rendu Conseil d'Administration du 27 avril 2024

### Présents

Bommenel Alain  
Daligand Yvon  
Dias Jorge  
Gibert Daniel  
Grégoire Martine  
Gondran Frédéric  
Panicucci Patrick

### Absents excusés

GUERRINI Philippe

## Objectifs de la réunion

Ce Conseil d'Administration est réuni en vue de définir la position de l'ABU concernant la proposition d'emplacement pour un nouveau boulodrome faite par Mme La Maire d'Uchaux.

## Un peu d'histoire

En 2016, à la demande de l'ABU de disposer d'un boulodrome à l'abri de la chaleur, la municipalité a fait aménager, dans le secteur de pique-nique pour les gens de passage près du cimetière, un boulodrome comportant 4 pistes de jeu.

Ce boulodrome est utilisé, chaque jour de soleil intense ou de mistral, soit très souvent, par les adhérents de l'ABU les mercredis et samedis.

L'association utilise ce boulodrome depuis 8 ans en concomitance avec les pompiers les jours de mistral d'été et cela en toute convivialité, certains pompiers participant eux-mêmes, quelquefois, à nos rencontres de pétanque.

Devant le succès grandissant de notre association dû en grande partie à la visibilité de nos rencontres hebdomadaires, le nombre de joueurs est en constante augmentation et le nombre de pistes disponibles devient insuffisant pour faire jouer l'ensemble de nos adhérents, en particulier lors d'événements tels que le challenge de la Mairie, Octobre Rose, etc.

Depuis de nombreux mois, nous faisons part de cette situation à la municipalité en demandant l'agrandissement du boulodrome des pins afin de disposer d'au moins 6 pistes.

Et finalement, à notre grande satisfaction, lors des vœux de Mme La Maire en janvier 2024, cette dernière a annoncé la prise en compte dans le budget municipal de 2024 le réaménagement global de la zone en y intégrant l'agrandissement du boulodrome.



Une rencontre a eu lieu par la suite avec les responsables de l'ABU et Mme La Maire afin de définir les contours du projet, qui entre autres, comprenait la fermeture de la zone aux véhicules à moteur, l'installation de tables et bancs et bien sur la réfection du cheminement doux.

Pour rendre possible la réalisation de ce projet global, la municipalité aurait proposé aux pompiers d'autres emplacements pour leur stationnement, mais ceux-ci auraient refusé tout changement de lieu, menaçant alors de déplacer leur lieu de stationnement à Piolenc.

Devant cette situation, Mme La Maire cède à la pression des pompiers et nous propose de construire un boulodrome à côté de la station d'épuration, à l'écart de la vie du village.

Le Conseil d'administration de l'ABU s'est réuni aujourd'hui pour définir la position de l'ABU face à cette situation.

## Discussion

La proposition d'emplacement pour un nouveau boulodrome relève beaucoup d'interrogations de la part de tous les élus du Conseil d'Administration de l'ABU :

-  L'emplacement proposé est adossé à la station d'épuration du village, désagréable et peut-être même nuisible en cas de présences prolongées
-  L'emplacement proposé semble être inondable en cas de fortes pluies. Les risques de détérioration, voire de destruction du boulodrome ne sont pas négligeables.
-  L'emplacement proposé se trouve à l'écart de la vie du village ce qui est une aberration. Le jeu de pétanque dans les villages de Provence est une institution qui est aussi caractérisée par sa présence au cœur du village, à la vue de la population.

Pour toutes ces raisons, le Conseil d'Administration de ce jour décide de décliner cette proposition d'emplacement pour un nouveau boulodrome tout en faisant les observations suivantes :

-  Le boulodrome des Pins est un patrimoine en charge de la mairie qui doit être défendu.
-  On maintient l'activité de l'association sur le boulodrome des pins avec ou sans aménagement et avec ou sans la présence des pompiers.
-  On propose une rencontre avec Mme La Maire et des représentants du Conseil d'Administration de l'ABU pour trouver un compromis constructif.